

DEC_0164_2025



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

DÉCISION DU MAIRE

SIGNATURE D'UN CONTRAT DE CESSION AVEC AGAPE PROD

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,

VU l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,
VU l'article L2122-23 du Code général des collectivités territoriales,
VU la délibération conseil municipal n° 0068-2024 en date du 18 novembre 2024 portant délégation au Maire ;
VU l'arrêté du Maire n° 376-2023 portant délégation de signature à Monsieur Julien TIMON en qualité de troisième Maire-Adjoint en charge de la culture et du patrimoine,

CONSIDERANT la programmation culturelle du théâtre l'Eclat pour sa saison 2025-2026,

Le Maire décide de signer un contrat de cession avec AGAPE Prod domicilié 79, rue du Faubourg Poissonnière – 75009 PARIS pour une représentation du spectacle « Fatigué » de Hakim Jemili au théâtre l'Eclat le mercredi 28 janvier 2026 pour un montant de 7.385 € TTC.

Fait à Pont-Audemer, le 12 juin 2025

Pour le Maire et par délégation, le 3ème adjoint, en charge de la culture, du patrimoine, du tourisme et de l'animation



Julien TIMON